

Carte d'identité et Passeport

DANS TOUS LES CAS : *Majeurs, Majeurs hébergés et Mineurs*

- 1 Formulaire de demande CERFA à remplir sur le site ants.gouv.fr (ouvrir un compte) **Formulaire à imprimer** et à signer devant l'agent d'état civil
- 1 photo d'identité à la norme ISO datant de moins de 6 mois
- 1 Justificatif de domicile aux nom(s) et prénom(s) de l'intéressé(e) (original ou téléchargé) datant de moins de 1 an
(ex : facture eau, électricité, téléphone... **Attention : pas d'attestation**)

Pour les majeurs hébergés :

- 1 Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- 1 Pièce d'identité de l'hébergeant (Photocopie)
- 1 Attestation d'hébergement à titre gratuit

Pour les mineurs :

- La présence de l'enfant est obligatoire
- Pièce d'identité et justificatif de domicile du parent accompagnateur

PREMIERE DEMANDE

POUR LA CNI FOURNIR :

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois.

Si le demandeur est en possession d'un passeport (délivré à partir de 2006)

- Photocopie de la page 3 du passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de moins de 5 ans

POUR LE PASSEPORT FOURNIR :

- 1 Carte nationale sécurisée en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans
- 1 Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois

Si besoin : 1 justificatif de nationalité

Passeport uniquement : Timbre Fiscal (acheté en ligne service-public.fr ou buraliste ou Trésor public)-15 ans 17€ / +15 ans 42€ / à partir de 18 ans 86€

RENOUVELLEMENT

DANS TOUS LES CAS : *Majeurs, Majeurs hébergés et Mineurs*

- 1 Formulaire de demande CERFA à remplir sur le site ants.gouv.fr (ouvrir un compte) **Formulaire à imprimer** et à signer devant l'agent d'état civil
- 1 Photo d'identité à la norme ISO datant de moins de 6 mois
- 1 Justificatif de domicile (original ou téléchargé) datant de moins de 1 an
(facture : eau, électricité...**Attention : Pas d'attestation**)

POUR LA CNI SECURISEE (CNI PLASTIFIEE)

Restitution de l'ancienne CNI+photocopie recto verso.

Si la CNI n'est pas sécurisée : Même démarche que pour une première demande

POUR LE PASSEPORT : Restitution de l'ancien passeport + photocopie de la page 3.

Si le passeport a été délivré avant mai 2009 FOURNIR :

- La CNI sécurisée ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

Passeport uniquement : Timbre Fiscal (acheté en ligne service-public.fr ou buraliste ou trésor public.fr : -15 ans : 17€ / +15 ans : 42€ / à partir de 18 ans : 86€

RENOUVELLEMENT POUR PERTE OU VOL (Majeurs et Mineurs)

Mêmes documents que le renouvellement

À fournir en supplément :

- 1 Déclaration de perte sur le site service public.fr à remplir et à télécharger

Ou

- 1 déclaration de vol à la gendarmerie

PERTE ou VOL DE CNI (fournir timbre fiscal de 25 €)

- Fournir passeport périmé de moins de 5 ans

Ou - Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois + photocopie du permis de conduire

PERTE ou VOL DE PASSEPORT

- Fournir timbre fiscal : -15 ans : 17€ / +15 ans : 42€ / à partir de 18 ans : 86€

- Fournir CNI sécurisée (périmée depuis moins de 5 ans)

Ou - Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois + photocopie du permis de conduire

CAS PARTICULIERS

MINEURS :

Séparation, Divorce :

- Jugement désignant les personnes qui exercent l'autorité parentale
- Jugement prouvant la garde alternée

Avec ou sans jugement :

- Autorisation écrite et signée des deux parents
- Pièces d'identité des deux parents

Si garde alternée : Fournir en supplément

- Un justificatif de domicile en original des deux parents

Tuteur :

- La décision de justice attestant sa qualité

Utilisation du nom d'usage :

- Autorisation manuscrite du parent + Copie pièce d'identité

Preuve de nationalité :

- Si l'acte de naissance ne permet pas de justifier de la nationalité française, fournir un certificat de nationalité française

MAJEURS :

Séparation, Divorce :

Utilisation du nom d'usage :

- Copie du jugement de divorce

En cas de veuvage :

- Acte de décès du conjoint

Preuve de nationalité :

- Fournir un certificat de nationalité française si besoin.